

Communiqué de presse conjoint

Préfet de l'Aude

Voies navigables de
France

Mairie de
Trèbes

REPRISE COMPLÈTE DE LA NAVIGATION SUR LE CANAL DU MIDI : LES TRAVAUX DE DEMOLITION DE LA MINOTERIE DE TRÈBES SONT TERMINÉS

Trèbes, le 24 avril 2025

La démolition de l'ancienne minoterie de Trèbes (commune de Trèbes, Aude) située au bord du canal du Midi est désormais terminée, éliminant le risque d'effondrement du bâtiment endommagé mi-mars par trois incendies. La navigation peut donc reprendre dès aujourd'hui sur l'intégralité du secteur concerné, permettant ainsi à l'ensemble des activités touristiques et de loisir se poursuivre sur l'ensemble du canal du Midi en ce début de saison touristique et à l'approche des ponts de mai.

Grâce à une mobilisation intensive des différentes parties prenantes – Préfecture de l'Aude, Voies navigables de France et la mairie de Trèbes – la démolition a pu être réalisée en un temps record. Le travail des entreprises CAZAL TP et ROSALA impliquées dans la démolition est également salué pour leur réactivité et leur professionnalisme.

Aujourd'hui, l'ensemble des parties prenantes se réjouissent de la réouverture de ce tronçon fermé depuis un mois pour des raisons de sécurité. Véritable atout de développement des activités touristiques et de loisirs au bénéfice de tous, usagers, touristes et riverains, l'attractivité du canal du Midi permet chaque année des retombées économiques importantes pour les territoires qu'il traverse et les acteurs économiques.



Le coût de la démolition s'élève à 120 000 euros, pris en charge par Voies navigables de France, gestionnaire du canal du Midi

*Site de l'ancienne minoterie le 24 avril
© Voies navigables de France*

Contact presse

Voies navigables de France Sud-Ouest

Astrid Le Vern
07 63 73 80 90

astrid.levern@vnf.fr